

cesseurs l'ont souvent préconisé. A ces éloges, Nous ajoutons aujourd'hui, et de grand coeur, les Nôtres. En outre, pour qu'il reste un témoignage éclatant de Notre bienveillance, Nous vous nommons, Vénérable Frère, *Archevêque Assistant au Trône Pontifical*, et par cette distinction, Nous entendons honorer tout l'Institut que vous gouvernez. Quant à vous, continuez comme vous le faites, par votre union au Pontife Romain, à bien mériter de l'Eglise, assurés que les secours célestes ne vous manqueront jamais si vous honorez l'auguste Mère de Dieu avec l'ardeur qui est traditionnelle chez vous. Comme gage de ces grâces et aussi comme témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons affectueusement dans le Seigneur, à Vous, Vénérable Frère, ainsi qu'à toute la famille des Oblats, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 23 décembre de l'année 1915.

BENOIT XV, PAPE.

AVIS

D'après le "Guide officiel du Service Postal", une adresse au complet doit comporter :

- 1° Les nom et prénom du destinataire, avec les indications nécessaires pour le distinguer, au besoin, d'un autre qui porterait le même nom dans la même localité;
- 2° Le nom de son bureau de poste, et non pas seulement de sa paroisse;
- 3° Le nom de son comté;
- 4° Le nom de sa province, s'il habite le Canada, et de son état, s'il habite les Etats-Unis;
- 5° Le nom de son quartier et de sa rue, et le numéro de sa maison, si la lettre doit être distribuée à domicile, dans une ville, par le facteur;
- 6° Le numéro de son casier postal ou de sa boîte rurale.

L'ADMINISTRATION.
